Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 877

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITE DE DP

Pour un nouveau pacte fédéral

Les cantons de montagne veulent exploiter jusqu'au bout leurs dernières ressources hydrauliques. Ils sont prêts, pour cela, à prendre les pires risques écologiques. Les projets de captages de torrents déposés ces dernières années par les compagnies d'électricité menacent les derniers cours d'eau restés naturels. Si la rareté de ces sites ne suffisait pas à les rendre précieux, il faudrait quand même considérer l'enchaînement des désastres promis par ces captages: raréfaction des éléments nutritifs entraînés de la haute montagne vers la plaine, assèchement des versants des hautes vallées, disparition des zones humides et des arbres qui leur sont liés, recul de la faune, appauvrissement des pâturages.

Et, lorsque le terrain aura perdu de son épaisseur, et que le réseau des racines qui s'y enchevêtrent ne sera plus apte à absorber les eaux de pluie, les inondations séviront plus méchamment encore qu'aujourd'hui. Enfin, quand la désertification sera devenue visible, les promeneurs et les touristes risquent de se choisir d'autres lieux de vacances. A long terme, les captages des derniers torrents des Alpes menacent, sournoisement mais sûrement, l'économie des régions de montagne.

Qu'un ingénieur salarié d'EOS ne voie dans un torrent qu'une certaine quantité de litres d'eau soumis à la loi de la gravitation, on peut encore le comprendre. Après tout, il est formé et payé pour ça. Mais que l'ensemble des responsables politiques des cantons alpestres partagent ce point de vue, c'est étrange. La majorité qui s'est manifestée, au Conseil des Etats, contre l'arrêté fédéral sur les débits minimum des cours d'eau, confirme pourtant leur unanimité.

Naturellement, les dirigeants des cantons de montagne cherchent à défendre ce qu'ils croient être l'intérêt de leurs électeurs. Et il est vrai que les captages programmés leur rapporteront à court terme quelques millions supplémentaires. Leur aveuglement face aux destructions de leurs propres paysages et sur la stérilisation de leurs propres terres reste néanmoins bizarre.

Risquons une explication, que mes amis valaisans détestent, mais qui me semble la seule propre à éclaircir ce mystère: les peuples des cantons de montagne sont des peuples colonisés. Ils sont aux cantons urbains ce que le tiers monde est à la Suisse. Comme le tiers monde, ils renient leurs anciennes valeurs pour copier servilement les modèles les plus discutables de la société technocratique. Comme le tiers monde, qui vend ses matières premières et sa production agricole à vil prix sans égards pour l'avancée des déserts et les famines qui s'étendent, ils vendent leurs ressources hydrauliques au-dessous de leur valeur, sans égards pour la destruction des biotopes et des sites dont ils ont la sauvegarde.

On peut poursuivre l'analogie. Les famines et l'avancée des déserts du tiers monde ont pour corollaire la suralimentation pathologique des peuples riches. Ce déséquilibre pernicieux serait moins grave si la banane, la tonne de cuivre et le travail des peuples pauvres étaient payés à leur juste prix. De même, le saccage des paysages alpins et l'exode des populations de montagne ont pour corollaire la congestion pathologique des centres urbains du Plateau suisse. Ce déséquilibre serait moins grave si on payait l'électricité des montagnes à son juste prix.

Qui dicte donc les prix de l'électricité? Des sociétés dominées par les centres urbains, où les communautés montagnardes ne sont représentées que par quelques dévoués serviteurs de la "modernisation" à courte vue. Des sociétés qui paient bon marché l'électricité de haute qualité des barrages alpins, pour équilibrer le prix très élevé de la vulgaire électricité de ruban qui sort des centrales nucléaires.

La logique du néo-colonialisme est pleinement respectée. La Suisse des villes saigne la Suisse des montagnes en exploitant abusivement ses ressources, et cherche après coup à limiter les effets honteux de ces abus à coups de subventions, de crédits "de développement" ou d'aides techniques. D'où une dépendance accrue des montagnards, et une érosion lamentable de leur dignité.

Les cantons de montagne ne peuvent plus accroître l'exploitation de leurs ressources naturelles sans se ruiner à terme par la destruction de ces ressources. En matière d'hydroélectricité, les limites sont largement atteintes, et localement déjà dépassées. Il reste aux Suisses des villes à payer le juste prix du kilowattheure et du travail des Suisses des montagnes. C'est la seule manière de rendre aux cantons alpestres leur dignité et leur viabilité économique. Pour cela, il faudrait conclure un nouveau pacte fédéral, aux termes duquel les urbains accepteraient de payer leur électricité deux ou trois fois plus cher – ils la gaspilleraient moins – et les montagnards s'engageraient à protéger convenablement les paysages et les biotopes d'intérêt national qui subsistent sur leur territoire.

Quand on aura réussi cela, on saura peut-être comment s'y prendre pour aider le tiers monde sans l'écraser.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. L. Rebeaud est conseiller national écologiste.